

La Cité Gagarine - Banlieue Rouge et Démolition

La cité Gagarine est une ancienne cité résidentielle HLM située à Ivry-sur-Seine. Construite sur un ancien terrain maraîcher, elle fut inaugurée en 1963 par l'astronaute Youri Gagarine. La cité construite par Henri et Robert Chevallier, est constituée de deux bâtiments de 8 à 14 étages accolés perpendiculairement les uns aux autres, formant ainsi un T à branche inégales. Une extension du projet est construite en 1967 faisant passer le nombre de logement de 250 à 383 habitations. Les façades sont formées de panneaux de briques préfabriqués, matériau économique mais très fragile et a donc favorisé la dégradation précoce de la cité. Le projet présente également la création d'espaces verts autour de la cité dans le but d'améliorer les conditions de vie des résidents.

La construction commence au début des années 1960. En France, cette période est marquée par une forte crise du logement. A Ivry-sur-Seine, ceci se manifeste par une pression démographique intense, une importante dégradation du patrimoine immobilier existant et l'apparition de petites zones de bidonvilles. La cité Gagarine est un exemple du programme de construction de grands ensembles d'habitation collective. Les élus locaux étant membre du parti communiste et la cité s'inscrivant dans la ceinture rouge, Ivry-sur-Seine est alors nommée « banlieue rouge ».

Le projet de la cité visait à valoriser la vie ouvrière et répondait plus généralement à une recherche de confort et dignité au sein des logements pour les diverses familles, souvent sympathisantes du parti communiste. Tous les appartements étaient équipés de systèmes de tout-à-l'égout (sanitaires privés, un accès à l'eau courante chaude et froide), les parties communes comprenaient un magasin coopérateur, une laverie et des ascenseurs. Ce projet d'envergure est devenu une sorte d'utopie du logement social promouvant la vie collective.

En 1982 et 1996, suite à l'augmentation massive du chômage et de la pauvreté, mais aussi tiraillée par de nombreux problèmes liés au trafic de drogue, deux réhabilitations vont être entreprise afin d'essayer de réduire la promiscuité des logements et de limiter les nuisances sonores émises par les voies SNCF à proximité. Ayant suscitées beaucoup d'espoir auprès des habitants, ces « maigres » réhabilitations n'ont au final pas su tenir leurs promesses initiales.

Le processus de démolition de la cité (18 mois), décidé en 2008 (l'immeuble étant vétuste et la réhabilitation aurait été trop onéreuse) et entamé en Août 2019, est nommé « reconstruction sélective ». La loi de transit énergétique de 2015 fixant comme objectif de recycler 70% des déchets du BTP en 2020, la démolition de Gagarine a été réalisée en limitant la production de déchets : 90% des 30 000 tonnes de briques et béton ont été revalorisés, les gravats furent emmenés dans des carrières dans le but de fabriquer des routes et les objets démontés et utilisables (certains n'étaient plus aux normes, cassé, plombés ...) furent mises en vente.

La démolition de la cité a joué un grand rôle dans l'imaginaire collectif: l'accrochage de l'album de « Deux Frères » de PNL, la sortie du long-métrage *Gagarine* en 2020, les divers reportages télévisés montrant l'attroupement au pied des immeubles au moment du premier coup de foudroiement, etc ... s'inscrivent dans un plus grand projet urbain de reconstruction de banlieues. Ce processus (souvent suivi de projets d'éco-quartiers) participe finalement à un certain effacement de plusieurs décennies d'histoire et de vie collective et repoussent souvent la pauvreté au-delà de la couronne parisienne, renforçant les disparités sociales.

Le développement du projet urbain de la cité Gagarine représente ainsi un modèle d'évolution applicable au devenir de nombreux grands ensembles. Pour pallier à une crise, les municipalités construisent de grands ensemble dans le but d'accueillir le plus de monde possible. Cependant, ces cités se détériorent de manières prématurées, et deviennent souvent trop vétustes pour être rénovés ou réhabilités, ce qui entraine leur destruction. A ce jour, le budget consacré au logement social, depuis plus de vingt ans et indépendamment des gouvernements en place, demeure plafonné et la politique du logement en banlieue semblerait vouloir « lisser » le tissu urbain et empêchant le nombre d'hébergés, mal-logés, sans-domicile-fixe et exclus de diminuer. Aussi, il semble illusoire d'espérer que les pouvoirs publics auront à la fois la volonté et les ressources pour reconstruire ce qui est en cours de démolition, tout en édifiant des logements neufs nécessaires pour pallier l'actuel déficit de logements sociaux dont les estimations varient de 600 000 à 1 million d'unités.